

plètement nos batteries sur la position de Kin-Tchou. Le 6e régiment, qui se trouvait sur la position même, se maintint héroïquement ; son feu fut très efficace et la canonnade « Bob » se termina à Koinouzeu. Nos pertes furent de 30 officiers et l'ennemi 800 soldats tués et blessés. Nous fîmes sauter et détrîmes tous les canons que les Japonais ne nous avaient pas mis hors d'usage.

Il ne nous restait certainement pas d'envoyer des canons de position, pendant le violent combat, car il aurait fallu le faire tous jours acari.

Le combat du 26 mai commença à 5 heures du matin et dura jusqu'à 8 heures du soir, moient où j'ordonnai d'évacuer graduellement la position. On ne put faire sauter la partie des mines et les fossés, vu que les Japonais tournèrent directement la position, en ayant de l'eau au-dessus de la ceinture et sous la projection de leurs navires.

### RÉVOLTE DANS L'ARMÉE RUSSE

Varsovie, 4 juin. — D'après des renseignements qu'on a reçus ici, l'esprit des troupes russes récemment mobilisées pour l'Extrême Orient laisse beaucoup à désirer. A Paltov, on a fusillé sept soldats et à Krenvitschoug cinq autres, qui avaient essayé d'exciter à la révolte les hommes du 33e et 34e régiment de chasseurs. Les incidents provoqués par les troupes des soldats rebelles ont été si graves que le général Kaubars, chef des garnisons du Sud et le général Soukoulouff, gouverneur militaire de Kieff ont dû se rendre à St-Petersbourg pour faire de ces événements un rapport verbal au tsar.

### Annoucement de la marine russe

Londres, 4 juin. — On fait remarquer au Lloyd combien durement les steamers russes appartenant à la Compagnie des chemins de fer de l'Est-Chinois ont été éprouvés depuis le début de la guerre russo-japonaise. Sur les dix-sept navires que possédait cette compagnie avant le commencement des hostilités, dix au moins sont perdus. On déclare qu'en abandonnant Dainy, les Russes ont fait sauter les steamers « Zela », « Bureia » et « Nagadan », jaugeant chacun moins de mille tonnes. Il a été également saisi le « Nonni », steamer construit en 1901, ayant une jauge de 2,400 tonnes. Les Japonais ont capturé le « Amour », l'« Argou », la « Mandchouria », le « Moukden », le « Nork », et la « Saïga ». De ces navires, l'« Argou », la « Mandchouria » et le « Moukden » sont affectés actuellement au service de transport japonais.

### LES FRAIS DE JUSTICE

Paris, 2 juin. — En présence des rapports des Cours d'appel M. Vallé a décidé de retirer le nouveau tarif du 15 août 1903 relatif aux émoluments des avoués de lre instance et d'appeler.

Rappelons que ces rapports constataient que le décret du 15 août 1903 a augmenté les émoluments des avoués dans des proportions considérables.

Lundi soir, la commission extraparlamentaire se réunira sur la convocation du garde des sceaux qui a annoncé le retrait du nouveau tarif et la remise en vigueur des anciens tarifs de 1807 et 1841.

Les avoués se plaignent peut-être de cette décision, mais les justiciables en seront ébahis.

### L'IMPOT SUR LE REVENU

M. Rouvier à la commission de législation fiscale. — Déclaration du ministre des finances. — Déclaration de la commission.

Paris, 4 juin. — M. Rouvier, ministre des finances, a longuement conféré avec la commission de législation fiscale qui est chargée de la question de l'impôt sur le revenu.

On sait que cette commission est de l'examen du projet déposé par M. Rouvier au nom du gouvernement et qu'elle y a substitué un contre-projet établi par M. Merlou et qui est une extension de celui du ministre.

Rapportons que le projet de M. Rouvier tend à supprimer deux des quatre contributions directes : la personnelle mobilière et celle des portes et fenêtres, représentant à elles deux un produit de 162 millions. Il y substitue une taxe personnelle de 120 millions, et une taxe d'habitation devant produire 42 millions.

M. Merlou, par son projet, supprime les deux mêmes contributions directes. Mais, en finissant, il fait remise aux communes de l'impôt foncier sur le revenu, modéré, ne supprimant qu'un certain dégrèvement des ressources dont le remplacement était assuré.

### FEUILLETON DU 6 JUIN 1904. — N° 22

### Lille et le Nord de 1812 à 1821

### L'ASSASSINAT

### DE LA RUE DES OYERS

### PREMIERE PARTIE

### VII

Les mésaventures de M. Josse Sterckmann, commis-voyageur.

— Tenez, quelle ressemblance ! c'est tout à fait le signalement en question... Mais non, je me trompe, ce n'est pas possible... Il y a de ces bizarreries du hasard et de la traversée jusqu'à épuiser à avoir pu remarquer l'insistance avec laquelle on l'examinait. Pourtant, à un moment donné, il se retourna et regarda à son tour le commis en pantalons.

Ce regard semblait dire :

« Eh bien, qu'y a-t-il ? Que me voulez-vous ? Sais-je donc si d'habitude à voir ? »

Sterckmann, surpris d'être ainsi surpris, s'en fut à l'oyer qu'il se mit à fourgonner avec férocité ; puis il demanda aussitôt au gendarme et de l'eau chaude, pensant qu'il eût été le moyen d'obtenir la conversation.

— Excusez-moi, monsieur, dit-il à Sterckmann, veuillez attendre un instant, j'ai le froid qui fait... Aussi, je vous saisis par le bras et me précipitai dans la direction indiquée.

C'est tout ce qu'on peut faire aujourd'hui sans s'exposer à des expériences pouvant aboutir à des mécomptes.

Plus tard, avec l'instrument fiscal que le Parlement, si l'on veut, aura mis entre ses mains, on pourra, peut-être, étendre la transformation de 30 officiers et l'ennemi 800 soldats tués et blessés. Nous fîmes sauter et détrîmes tous les canons que les Japonais ne nous avaient pas mis hors d'usage.

En tous cas, le gouvernement, dont le concours est indispensable pour assurer la réalisation de ce projet, ne pourrait aller au-delà du projet qu'il a présenté.

M. Rouvier, à l'appui de ses observations, a critiqué quelques-unes des taxes de remplacement proposées par M. Merlou.

En particulier, il a combattu l'augmentation de 1 % de la taxe des valeurs mobilières comme étant de nature à accroître la proportion déjà trop grande des capitaux étrangers à se porter sur les fonds d'États étrangers exemptés de charges.

Dans les limites qu'il a indiquées, le ministre des finances s'est déclaré prêt à seconder les efforts de la commission pour faire aboutir la réforme.

Il a même déclaré que, à la condition qu'on vote en temps utile les quatre contributions directes, qui doivent être maintenues jusqu'au jour où elles seront supprimées en partie, il était prêt à discuter, avant les vacances, par voie de projet distinct, l'impôt sur le revenu tel qu'il l'a présenté, de manière qu'il puisse être envoyé au Sénat le plus tôt possible.

Le jour où les deux Chambres se seront mises d'accord sur ce projet, les contributions directes seront transformées dans la mesure où la réforme aura été réalisée par le Parlement.

Après le départ du ministre de finances, la commission a été de nouveau appelée à statuer sur le projet de loi.

M. Manian a défendu son projet, qui consiste à supprimer les contributions directes et à les remplacer par un impôt progressif sur le revenu et sur les capitaux improductifs. L'impôt sera fixé par échelles, de façon à permettre la distinction des revenus soit de capital seul, soit du capital en collaboration avec le travail, soit du travail seul.

La commission n'a pas admis ce système qu'elle a jugé trop absolu pour une première expérience. Elle a adopté le système de M. Rouvier et a maintenu le projet de M. Merlou, en faveur duquel elle s'était déjà prononcée.

### Laïcisation d'un Hôpital

Dijon, 4 juin. — La commission administrative de l'hôpital avait décidé de renvoyer la supérieure des sœurs hospitalières, son assistante, en raison de leur attitude vis-à-vis de l'évêché.

Huit autres sœurs quittèrent l'hôpital en même temps que la supérieure ; mais, ce matin, elles ont été autorisées à rentrer : cette autorisation leur a été refusée.

### Les Processions

ARRÊTÉS D'INTERDICTION

Paris, 4 juin. — Les processions qui se déroulent à cette époque seront heureusement moins nombreuses en France que les années précédentes.

Beaucoup de maires ont pris des arrêtés interdisant ces camélévales manifestations.

### A RIVE-DECIERS ET A BAR-LE-DUC

Sont également interdites les processions de Rive-de-Gier, par le maire de la ville, M. Bouché, et de Bar-le-Duc, par arrêté du préfet de la Meuse.

### A GAP

En raison des incidents qui se produisirent l'an dernier lors de la procession de la Fête-Dieu, et à cause d'un congrès de la libre-pensée organisé pour aujourd'hui, le maire de Gap a pris un arrêté interdisant les processions.

### L'Affaire Dreyfus

Paris, 4 juin. — L'arrestation du capitaine Dauriac va certainement apporter un jour nouveau et nécessaire sur le faux témoignage fait à Rennes, par le rastaquouère Czernusky. Comment ce Serbe, qui se fit alors passer pour un prince en exil, fut-il conduit à venir déposer contre Dreyfus, voilà ce qu'il serait intéressant de savoir.

Autre question : Qu'allait faire à Nice, en 1894, le capitaine Dauriac ? N'est-ce pas Dauriac ? N'est-ce pas une ville agréable par quarante degrés de chaleur. Mais à ce moment comme attractions, elle possédait l'agent Prziborsky et le Serbe Czernusky, qui avaient à Brest, au moment où ils avaient dit quelque chose. Peut-être Prziborsky réussit-il à convaincre Czernusky de se rendre à Rennes, pour faire son importante déposition et sauver ainsi les généraux de France ? Mais, voilà, Czernusky était dans une situation des plus pénibles.

Il n'est pas possible, en effet, de se représenter Dauriac, en déguisant à petites gorgées son gré au gendarme :

— Maintenant, mes doutes vont être éclaircis ou non soupçons confirmés.

Mais ce dévouement à la patrie destiné à éprouver un second dévouement, car Pierre ne tarda pas à revenir, et s'agenouillant à côté de M. Sterckmann, comme pour arranger le feu, il lui dit, à voix basse et mystérieusement :

— Pardon ! monsieur, mais le patron m'a dit de m'occuper de mes affaires et de cela ne me regardait pas.

Sterckmann tomba dans ses perplexités. Mais, entêté et résolu, il s'approcha de l'étranger et tendant son verre :

— Monsieur, lui dit-il, voulez-vous me permettre de boire à votre santé.

Une entente se serait alors établie entre Serbe et capitaine français qui aurait permis les exigences de Czernusky à l'égard des droits et aurait servi d'intermédiaire entre faux témoin et les personnes intéressées à lui lier ses services.

Un respectable industriel, dont le cheurcrivait sur sa livre, à la colonne « d'impôts », une somme de 30.000 francs en regard d'un nom que, le 20 ou 21 mai 1904, avait été entendu par la Cour de cassation, révoquant par celui d'Austerlitz.

« Austerlitz » et le faux-témoin Czernusky se font sans doute une même personne.

LE GÉNÉRAL DELANNE ET L'AMNISTIE

Nous croyons pouvoir affirmer que le général Delanne sera entendu très prochainement par la Cour de cassation.

L'insurrección, M. Borjot, dans la nouvelle ville, est surtout visé. Hier, il a regu une nouvelle lettre de menaces de mort. Pendant la nuit dernière, deux groupes sont passés près des chantiers et de la maison d'habitation porteurs de torches. Aperçus par un domestique, ils ont été repoussés et se sont contentés de proférer des menaces d'incendie.

Un employé aux écritures de la mairie de Lorient a été surpris essayant d'incendier le manoir de la ville. Il a été arrêté et condamné à six mois de prison avec sursis.

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité moins deux voix des félicitations aux neuf gendarmes qui, chargés plusieurs centaines de manifestants, ont sauvé la vie de la famille Moreau, déjà entourée par les flammes.

Des félicitations, demandées par l'administration municipale pour le commissaire central de police, ont été refusées à la presque unanimité.

### A BREST

Brest, 4 juin. — Le port de commerce est toujours occupé militairement, car la situation est loin de s'améliorer.

Le vapeur « Saint-Antoine » était arrivé d'Oran avec onze cents fûts de vin. Le capitaine, armé de son fusil, a refusé de décharger à Brest, les fûts ont été refusés. La jurisprudence dit qu'en cas de force majeure le déchargement s'opèrera dans le port le plus proche qui en l'espèce est Lorient ; mais, à Lorient la situation est aussi mauvaise qu'à Brest. Le « Saint-Antoine » est parti pour Nantes. Il en résultera par la réexpédition des fûts à Brest une dépense supplémentaire à charge du commerce brestois de 22 francs par fût.

Le syndicat des ouvriers patrons, comprenant 1.000 membres, a été constitué commercialement et agricoles de l'arrondissement de Brest. Son but est de résister aux revendications des syndicats ouvriers.

### Le crime d'Aix-les-Bains

LA DERNIERE AUDIENCE

Chambéry, 4 juin. — Le procureur général a terminé son réquisitoire en demandant la peine de mort contre la femme Giriat et Bassot.

Les avocats ont ensuite pris la parole. Après M. Fardet, du barreau de Chambéry, qui demande l'acquiescement de Robardet, M. Henri Robert prononce, pour la Giriat, une habile plaidoirie, attentivement écoutée.

Il pense que la voix prévalente et musicale de la Giriat, qui a accepté d'être accusée sur l'esprit des jurés. Cette femme a été dominée, hypnotisée et conduite jusqu'au bout dans la voie du crime, par son co-accusé Bassot.

Elle n'est coupable, dit-il, que de s'être laissé tenter par l'appât des bijoux qu'étaient tous les jours Eugénie Fougeret. Elle est digne de la plus grande pitié. Elle est la mère et la sœur d'un jeune homme qui a subi l'ascendant tyrannique de Bassot, ce séduisant et joli garçon en apparence ; mais, voyez, messieurs, dans ce regard qui reluit de machéisme, cet homme, trop libre, trop sûr de lui-même, ira chercher son ami Laderman pour commettre le crime. C'est le raffinement de la cruauté moderne. C'est un bel animal de proie.

Il termine sa plaidoirie durant laquelle la Giriat, le visage caché dans son mouchoir, versait d'abondantes larmes, en demandant au jury de la faire bénéficier du doute libérateur.

Mais, M. Vermeil, du barreau de Chambéry, se partageant avec M. Bergouhieux la défense de Bassot, s'est attaché, en ce qui

concerne cet accusé, à la discussion des grandes lignes de l'affaire.

« Bassot », dit-il, « est un homme qui a des idées et qui a des principes. Il a des principes et des idées qui sont les principes de la République. Il a des principes et des idées qui sont les principes de la République. Il a des principes et des idées qui sont les principes de la République. »

Le jury se retire ensuite, à six heures quinze, pour délibérer sur quinze questions qui lui sont posées et dont voici les principales :

« La Giriat est-elle coupable de deux homicides volontaires par préméditation ? »

« Bassot est-il coupable d'avoir donné des indications sur Bassot et de lui avoir fourni des armes ? »

« Austerlitz » et le faux-témoin Czernusky se font sans doute une même personne.

Le jury, à 7 h. 25, rapporte un verdict affirmatif.

Il accorde des circonstances atténuantes à Giriat et à Robardet, mais non à Bassot.

Après la condamnation à quinze ans de travaux forcés, et Bassot à dix ans de la même peine, Robardet est condamné à trois mois de prison avec sursis.

Les deux premiers condamnés protestent avec véhémence. La foule répond par des cris : « A mort ! »

L'audience est levée à 8 h. 30.

### Suppression des bureaux de placement à Paris

Paris, 4 juin. — Comme on l'a vu hier à notre « Dernière Heure », le conseil municipal a décidé, dans sa séance de vendredi, d'éliminer les bureaux de placement payants.

Ce matin, à la Bourse du Travail, le citoyen Boncompagni nous a dit :

Nous sommes très contents et nous constatons avec plaisir que nos efforts n'ont pas été infructueux. La lutte que nous avons entamée a été chaude mais qu'importe maintenant la dure besogne à laquelle nous sommes astreints, puisque le succès est là, puisque maintenant nous sommes enfin débarrassés des placiers !

Remarque, en ce moment, continue M. Boncompagni, que le vote assure que nous ne serons pas de la lutte électorale grâce à l'iniquité du vote plural, et aux chicaneries de la représentation proportionnelle.

Le succès s'est nettement dessiné en faveur de la Libération qui ont obtenu 65,507 voix pendant que les socialistes en perdaient 7,158 et les démocrates chrétiens 4,863.

« La Chronique » embouche la trompette lyrique.

C'est pas, croyons-nous, que le prolétariat ait abandonné ses revendications sociales, mais que les effets réels du Parti socialiste sont moins nombreux que par le passé, bien au contraire, notre organisation est en progrès, mais nous ne pouvons pas nous en vanter.

Il est certain que les socialistes ont fait beaucoup de progrès, mais nous ne pouvons pas nous en vanter.

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »

« Portez de Namur, dit-il au cocher, et le flacon pour toi, si tu ratifies l'autre, le flacon jaune. »

« Chut ! reprit l'autre, entrons sous le prétexte de prendre quelque chose, et ne disons pas tout de suite que nous sommes de la police. »

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »

« Portez de Namur, dit-il au cocher, et le flacon pour toi, si tu ratifies l'autre, le flacon jaune. »

« Chut ! reprit l'autre, entrons sous le prétexte de prendre quelque chose, et ne disons pas tout de suite que nous sommes de la police. »

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »

« Portez de Namur, dit-il au cocher, et le flacon pour toi, si tu ratifies l'autre, le flacon jaune. »

« Chut ! reprit l'autre, entrons sous le prétexte de prendre quelque chose, et ne disons pas tout de suite que nous sommes de la police. »

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »

« Portez de Namur, dit-il au cocher, et le flacon pour toi, si tu ratifies l'autre, le flacon jaune. »

« Chut ! reprit l'autre, entrons sous le prétexte de prendre quelque chose, et ne disons pas tout de suite que nous sommes de la police. »

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »

« Portez de Namur, dit-il au cocher, et le flacon pour toi, si tu ratifies l'autre, le flacon jaune. »

« Chut ! reprit l'autre, entrons sous le prétexte de prendre quelque chose, et ne disons pas tout de suite que nous sommes de la police. »

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »

« Portez de Namur, dit-il au cocher, et le flacon pour toi, si tu ratifies l'autre, le flacon jaune. »

« Chut ! reprit l'autre, entrons sous le prétexte de prendre quelque chose, et ne disons pas tout de suite que nous sommes de la police. »

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »

« Portez de Namur, dit-il au cocher, et le flacon pour toi, si tu ratifies l'autre, le flacon jaune. »

« Chut ! reprit l'autre, entrons sous le prétexte de prendre quelque chose, et ne disons pas tout de suite que nous sommes de la police. »

« Les raisons de la défaite »

Vandervelde s'est établi avec une entière netteté ; après avoir constaté que jamais campagne électorale ne fut menée avec plus de méthode, de dévouement, de conscience sociale, il ajouta :

« On aura beau discuter à perte de vue, jongler florin dans la main, un de mes amis vient de prendre ici un flacon, il y a quelques minutes... »

« J'en suis sûr, dit-il, qu'a-t-il donné au cocher ordre de le conduire au domicile de Monsieur de la rue de Namur, monsieur dit-il le surveillant, en empêchant son aubaine ; c'est un flacon jaune. »

« Allons ! vivement ! s'écria l'ardent communiste, ouvrant lui-même la portière, il sauta dans la première voiture venue, où les deux agents montèrent après lui. »